



PROCÈS VERBAL DE LA 31^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASLC

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024 à 10h30

18 membres de l'association sont présents à cette Assemblée Générale Ordinaire.
Les 6 membres du bureau de la saison 2023/2024 sont présents.

LA VIE DE L'ASSOCIATION

- ★ L'ASLC est un club loisir qui accepte tous les niveaux du débutant au confirmé. L'esprit y est CONVIVIAL !
- ★ Les adhérents peuvent profiter des vacances scolaires pour sensibiliser leurs enfants et adolescents au badminton. Ils sont les bienvenus sur ces périodes pour découvrir votre activité ... et vous épater !

LE BILAN DE LA SAISON 2023/2024

>> BILAN DES INSCRIPTIONS

Pour les séances adultes : **48 adhérents** (63 adhérents en 2022/2023)

66 % d'hommes

Moyenne d'âge = 39,7 ans

83 % des adhérents habitent la commune des Hauts d'Anjou.

>> LES ÉVÈNEMENTS

★ Soirée cohésion :

Afin de mieux se connaître et d'échanger dans un autre cadre, une soirée de cohésion a été organisée le vendredi 9 décembre 2023. Une quinzaine d'adhérents ont partagé un repas au restaurant puis joué au bowling. L'ASLC a participé à hauteur de 6,50 euros par inscription au bowling.

★ Galette des rois :

Partage de la galette le jeudi 18 et samedi 20 janvier 2024.

★ Tournoi externe des 30 ans :

A l'occasion des 30 ans de l'association, le bureau a décidé de réaliser un tournoi loisir ouvert à tous. 16 équipes se sont affrontées le 13 avril 2024. Les « GoodVibes » sont les grands vainqueurs et repartent avec un vol en montgolfière. Chaque participant a pu repartir avec un lot. Le bureau remercie l'ensemble des partenaires et des entreprises pour leurs dons. La journée s'est terminée par un repas convivial.

★ Tournoi interne :

18 adhérents se sont affrontés le 01 juin 2024. Un moment d'échanges et de partages pour cette fin de saison où les équipes ont été mélangées à chaque match. Félicitations à notre grand gagnant Frédérique ! Chaque adhérent a pu repartir également avec un lot. Le tournoi s'est conclu de nouveau par un repas convivial.



PROCÈS VERBAL DE LA 31^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASLC

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024 à 10h30

★ Championnat loisir :

Le club a rencontré pour la saison 2023-2024, 7 autres clubs loisirs : Durtal, Jarzé, Corné, Bauné, Baugé, La Vaillante, Villevêque.

L'ASLC termine quatrième du classement. La compétition loisir avec les clubs environnants est pilotée par Christophe du club de Bauné.

Ce championnat est reconduit pour la saison 2024/2025.

LE BILAN FINANCIER 2023/2024

BILAN DE L'EXERCICE 2023/2024 : +76,07 euros

Solde au 31.08.2024 : 2958 euros.

RÈGLEMENT INTERIEUR

Présentation à l'assemblée du règlement intérieur. Aucun règlement n'existe auparavant. Approbation par l'ensemble des adhérents présents. Celui-ci sera visible sur le site internet de l'association.

PARTENARIAT

Le club a renouvelé le contrat partenarial avec LARDESPORTS pour une durée de 2 saisons. Les adhérents peuvent avoir des réductions en se rendant au magasin : Wake Up Form, Rue du Petit Damiette, 49000 Angers.

RÉSEAUX SOCIAUX

Le club a créé une page Facebook et Instagram. Nous invitons les adhérents ayant un compte à partager et liker pour promouvoir l'association. Sacha, adhérent, s'est proposé pour devenir notre Community Manager.

ÉVÉNEMENTS A VENIR

L'ensemble des événements cités précédemment sont reconduits pour la saison prochaine. Les dates sont à définir.

Les adhérents ont-ils des propositions ? Blackminton (demander un devis)

AUTRES

★ Dons

Lors de la clôture des jeux Hauts-Lympiques, l'association et d'autres clubs ont reçus un chèque de 100 € pour leur participation aux manifestations. Un grand merci à la mairie des Hauts-d'Anjou pour leur don.



PROCÈS VERBAL DE LA 31^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASLC

Association loi 1901 créée le 15 octobre 1993 - SIRET 828 155 721 00016

LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024 à 10h30

★ Cotisation

La cotisation de 20€ n'a pas été augmentée depuis plusieurs années. L'inflation oblige le club à restreindre certaines dépenses et réduire sa participation aux évènements. Pour y pallier, la cotisation passera à 25 € à partir de la saison prochaine.

★ Adhérents -16 ans

Depuis la rentrée de septembre, plusieurs jeunes de 15 ans souhaitent adhérer au club. L'âge minimum est de 16 ans. Le club doit-il baisser la limite à 15 ans ? Quelles responsabilités vis-à-vis des parents ? Ce point est à revoir avec le bureau car il serait dommage de passer à côté de plusieurs adhésions.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comme tous les ans, l'AG est l'occasion de renouveler le CA. Tous les volontaires sont les bienvenus pour s'investir d'une manière ou d'une autre dans la gestion de l'association.

Membre sortant : Anthony PLASSAIS

Nouveaux membres : Jean SECONDI et Sacha PENARD-ASCOET

Nouveau Conseil d'Administration :

Katia CHAUVIRE

Sacha PENARD-ASCOET

Nicolas DUPERRAY

Jean SECONDI

Justine EVRARD

Élodie VANDOMME

Olivier GALET

La déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration de l'association devra être transmise auprès de la préfecture. Un conseil d'administration électif sera organisé pour que ses membres attribuent les sièges du bureau.

Les sièges seront actualisés sur le site officiel aslcbadminton.com.

Fin de la séance à 11h30.

Suivi d'un verre de l'amitié.

VISA DES MEMBRES DU BUREAU DE LA SAISON 2023/2024

Présidente
Justine Evrard

Trésorier
Olivier Galet

Secrétaire
Elodie Vandomme